

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2021

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance Page 2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2021 Page 2
3. Personnel : actualisation de différents postes d'adjoints techniques Page 2
4. Personnel : tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2021 Page 2
5. Bâtiments : contrats de maintenance des ascenseurs et portes automatiques Page 2 à 3
6. Voirie : marché d'entretien annuel Page 3
7. Compte-rendu des commissions Page 3 à 4
8. Calendrier Page 4

PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt et un, le 2 juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Léger-sous-Cholet, dûment convoqué le 24 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Prairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Chantal RIPOCHE, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Claudia THARREAU, Olivier BACLE, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Guy VASSOR, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Eric LOMBART, Evelyne MERLET, Céline FROGER, Myriam GOURDON, Nadine BOURCIER, Valérie DURAND.

Membres absents : Yannick LOGER (pouvoir à Bruno GUEDON), Jean-Robert TIGNON, Nathalie CAILLAUD, Laetitia COULONNIER.

Secrétaire de séance : Claire BIMIER

~~~~~

## 1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

A l'unanimité, le conseil municipal **DÉSIGNE** Madame Claire BIMIER secrétaire de séance.

## 2 – APPROBATION A L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2021

## 3 – PERSONNEL : ACTUALISATION DE DIFFÉRENTS POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES

Suite au départ à la retraite de l'adjointe au responsable du restaurant scolaire et à son remplacement en interne, il y a lieu de modifier les horaires de 2 postes :

Poste de second de cuisine parti à la retraite (R2) : supprimé

Nouveau second de cuisine (R15) : l'agent passerait de 6,48/35<sup>ème</sup> à 32,22/35<sup>ème</sup>.

Agent de ménage (R5) récupérant les heures de ménage du nouveau second de cuisine :

L'agent passerait de 6,51/35<sup>ème</sup> à 13,02/35<sup>ème</sup>.

De plus 2 agents souhaitent intervertir leurs heures de ménage entre l'école et la mairie. Le poste R4 passerait de 28,16/35<sup>ème</sup> à 31,25/35<sup>ème</sup> et le poste R3 passerait de 32,72/35<sup>ème</sup> à 32,66/35<sup>ème</sup>.

Enfin le temps du poste R7 (nettoyage des vitres du restaurant scolaire) passerait de 24,28 à 24,46/35<sup>ème</sup>

A l'unanimité, le conseil municipal **APPROUVE** ces changements qui interviendront le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

## 4 – PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

Suite aux modifications de ces 6 postes, l'effectif communal s'établira comme suit au 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

26 titulaires ou stagiaires dont 11 à temps complet, soit 20,56 équivalents temps plein.

12 contractuels dont 3 à temps complet.

A l'unanimité, le conseil municipal **VALIDE** ce nouveau tableau des effectifs.

## 5 – BÂTIMENTS : CONTRATS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET PORTES AUTOMATIQUES

La commune possède les équipements suivants : 1 ascenseur salle de la Prairie, 1 plateforme élévatrice à la médiathèque, 1 porte automatique à la maison de l'enfance, 2 et bientôt 3 portes automatiques à la mairie.

Leurs contrats de maintenance arrivent à échéance le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Actuellement ils se chiffrent à 3 340,95 € TTC/an (simulation pour 4 portes automatiques).

Après appel à la concurrence, 3 offres techniquement équivalentes ont été reçues :

Thyssenkrupp : 1 956 € TTC/an

OTIS : 1 710 € TTC/an

Kone : 3196,80 € TTC/an

A l'unanimité, le conseil municipal **CHOISIT** l'entreprise OTIS.

## **6 – VOIRIE : MARCHÉ D'ENTRETIEN ANNUEL**

Après travail par la commission cadre de vie et mise en concurrence, la commission d'appel d'offre a proposé de retenir les projets suivants pour le programme voirie 2021 :

Aménagement de l'allée le long de l'étang (côté bourg) : 11 430 € (entreprise Seguin);

Réparations diverses par émulsion de goudron : 3 960 € (Techni-route);

Création d'un nouveau parking rue de la Fontaine : 20 392,01 € (Eurovia)

Fin de la réfection des trottoirs rue des Acacias : 12 484,32 € (Eurovia)

Les travaux s'étaleront entre juillet et octobre.

## **7 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

### Cadre de vie :

- Aire de jeux de l'étang clôturée, des tables et des bancs vont être installés autour du plan d'eau.
- Rénovation de l'accueil de la mairie : une porte automatique va être installée à l'entrée.
- CME : une boîte à livres a été inaugurée ce jour près de l'étang.
- Ancienne Mairie : la rénovation de la cage d'escalier est proposée.
- Rencontre avec la paroisse : des fissures dans le mur de la sacristie sont surveillées. Démoussage de l'église programmée.
- Courrier envoyé aux riverains de la rue de l'Étoile et de la route du Pontreau pour les associer à la réflexion sur les futurs aménagements.
- Rue de la Fontaine fermée à la circulation, afin de tester un nouveau sens de circulation dans le quartier du Vieux Bourg.
- Rez-de-chaussée de l'ancienne agence postale : un projet d'accueil d'une maison d'assistantes maternelles a été validé par le conseil municipal.

### Vie sociale :

- Restaurant scolaire : problème de bruit évoqué lors du bilan d'année. Des indicateurs de niveau sonore ont été achetés. Un recrutement supplémentaire va avoir lieu à la rentrée prochaine. Si le protocole sanitaire est le même en septembre, un groupe d'enfants pourrait manger dans la salle du Petit Pré.
- Participation citoyenne : la démarche est amorcée au sein du conseil municipal.
- Logement au-dessus de l'ancienne agence postale : le conseil municipal a décidé de confier l'appartement à l'association France Horizon pour l'accueil de personnes en difficulté.
- CSI : recrutement d'un conseiller numérique pour aider la population dans ses démarches administratives numériques.

- La CJS (coopérative jeunesse de services) va avoir lieu en juillet / août par une douzaine de jeunes : ils vont proposer des services à la population et aux professionnels (nettoyage, rangement...), comme une véritable entreprise.

#### Vie associative/communication :

- Le planning des salles 2021-2022 pour les associations est finalisé.
- 26 septembre 2021 : 2<sup>ème</sup> anniversaire du marché : animation musicale, pot convivial.
- 25 septembre 2021, vers 11h30 : accueil des nouveaux St Légeois et des nouveaux bébés. Le CSI et l'AELA seront présents.
- Le guide des associations sera réactualisé fin 2021.
- Saison culturelle de l'AdC : un spectacle devrait se dérouler à St Léger.
- Eco-pâturage : il sera implanté près de la salle de la Prairie par la société Nature et Pâturage.
- CME : la soirée des CM s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juillet dans le parc de la mairie.

## 8 – CALENDRIER

| JUILLET      |    |                                  |       |
|--------------|----|----------------------------------|-------|
| <b>Lundi</b> | 5  | Bureau AdC                       | 18h00 |
| <b>Lundi</b> | 5  | Commission Cadre de Vie (Mairie) | 20h00 |
| <b>Lundi</b> | 19 | Conseil AdC                      | 18h30 |

| SEPTEMBRE       |    |                                             |                            |
|-----------------|----|---------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Vendredi</b> | 3  | Conseil municipal                           | 18h00                      |
| <b>Lundi</b>    | 6  | Bureau AdC                                  | 18h00                      |
| <b>Lundi</b>    | 6  | Commission cadre de vie                     | 20h00                      |
| <b>Mardi</b>    | 7  | Commission intercommunalité                 | 19h45                      |
| <b>Lundi</b>    | 13 | Commission vie sociale                      | 20h00                      |
| <b>Mardi</b>    | 14 | Commission vie associative et communication | 20h00                      |
| <b>Lundi</b>    | 20 | Conseil AdC                                 | 18h30                      |
| <b>Samedi</b>   | 25 | Conseil Municipal d'Enfants                 | 10h00                      |
| <b>Samedi</b>   | 25 | Accueil des nouveaux St Légeois             | 11h30-13h00                |
| <b>Dimanche</b> | 26 | 2 ans du Marché                             | 10h00-13h00<br>à confirmer |